

Journée « Laisses de mer » à Port-La-Nouvelle

Dimanche 25 mars 2018

CDEBS 31

Participation 3€ par adulte

Accueil de 09h00 à 9h30 au club de plongée « nouvelle vague » Port La Nouvelle (voir adresse et plan de situation en page 2)

Café convivial et présentation de la journée, Repas tiré du sac

Fin de la journée entre 16h45 et 17 h

(Attention au changement de date : Le compte rendu de la réunion de la CDEBS du 4 décembre 2017 indiquait le 11mars)

Déroulement de la journée

Avec Pascal Zani Instructeur National de Biologie Subaquatique

Le matin :

La journée débute par une balade naturaliste sur la plage de la Vieille Nouvelle à la découverte des témoignages et vestiges échoués collectés par les participants.

Gastéropodes, bivalves, pelotes de posidonies, éponges, gorgones, œufs de raie et autres pontes...seront prélevés sur la plage.

Cette collecte menée avec discernement permettra également d'amorcer une réflexion sur les témoignages des activités humaines sur le trait de côté.

L'après midi :

En salle, une exposition des trésors collectés en petit groupe et une démarche d'identification, viendront enrichir nos connaissances en biodiversité marine. De nombreux ouvrages seront à disposition des participants.

Un diaporama viendra clôturer cette journée en évoquant les points suivants :

- laisses de mer : définition
- laisses de mer : un écosystème à part entière
- Invitation à une balade naturaliste
- un usage artistique : le land art, le récup art
- les macro déchets, les opérations de sensibilisation la loi biodiversité du 20 Juillet 2016
- Retenir les plages ou reconstituer les dunes
- Conclusion et réflexions personnelles

Le site ne dispose pas de toilettes. (Ce sera dans la nature !)

Participation

Une participation de 3€ par adulte sera demandée sur place. Elle est destinée au club de plongée qui nous accueille.

Inscription

Par ordre d'inscription, nombre limité à 50.

Par courriel auprès de Jean-Alain Véron veronja@aol.com

Indiquez votre nom, prénom, n° de portable, le nombre d'adultes, le nombre d'enfants.

En cas de désistement de votre part, faites-le au plus tôt à la même @dresse.

En cas d'annulation, vous serez prévenu par courriel et par SMS au n° indiqué

Si vous souhaitez covoiter, indiquez

- si vous proposez des places : combien de places, au départ d'où, à quelle heure, le n° de tél où vous joindre, quel partage des frais, (si vous assurez le retour)
- si vous souhaitez être acheminés : combien d'adultes et d'enfants, au départ d'où, à quelle heure, le n° de tél où vous joindre.

Une fois les données collectées, nous diffuserons le tableau correspondant, et chacun pourra contacter qui il veut pour covoiter.

Au plaisir de prendre avec vous le chemin des plages !

Pascal ZANI

